



ORGANISATION EUROPEENNE
ET MEDITERRANEENNE
POUR LA PROTECTION DES PLANTES

EUROPEAN AND MEDITERRANEAN
PLANT PROTECTION
ORGANIZATION

OEPP

Service d'Information

No. 6 PARIS, 2009-06-01

SOMMAIRE

Ravageurs et Maladies

- [2009/105](#) - *Tuta absoluta* à nouveau détecté aux Pays-Bas
- [2009/106](#) - *Tuta absoluta* signalé pour la première fois dans la région du Lazio, Italie
- [2009/107](#) - Premier signalement de *Dryocosmus kuriphilus* en Suisse
- [2009/108](#) - Situation de *Dryocosmus kuriphilus* en France en 2008
- [2009/109](#) - *Paysandisia archon* est présent en Veneto, Italie
- [2009/110](#) - Premier signalement d'*Homalodisca vitripennis* dans les Iles Cook
- [2009/111](#) - Premier signalement de *Globodera rostochiensis* sur pommes de terre en Iran
- [2009/112](#) - *Ditylenchus destructor* n'est pas présent dans le New Jersey (US)
- [2009/113](#) - Premier signalement de *Phytophthora ramorum* en Serbie
- [2009/114](#) - Etudes sur le dépérissement du chêne provoqué par des espèces de *Raffaelea* en Extrême-Orient
- [2009/115](#) - Premier signalement de *Scaphoideus titanus* en Hongrie
- [2009/116](#) - Situation de la flavescence dorée et de son vecteur *Scaphoideus titanus* en Suisse
- [2009/117](#) - Une nouvelle maladie du marronnier d'Inde causée par *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2009/118](#) - Foyer de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* dans le Burgenland, Autriche
- [2009/119](#) - Situation de l'*Iris yellow spot virus* en France
- [2009/120](#) - L'*Iris yellow spot virus* détecté sur *Lilium* (lis)
- [2009/121](#) - Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Plantes envahissantes

- [2009/122](#) - *Salvinia molesta* trouvée au Portugal
- [2009/123](#) - *Acer rufrinerve*, un nouvel arbre envahissant en Belgique
- [2009/124](#) - Les plus importantes plantes exotiques envahissantes en Hongrie
- [2009/125](#) - *Stipa trichotoma*, *Stipa neesiana* et *Stipa tenuissima* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP
- [2009/126](#) - Résultats de l'Atelier OEPP/CoE sur le Code de Conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes, Ski (NO), 2009-06-04/05
- [2009/127](#) - 2^{ème} conférence internationale EWRS sur la gestion novatrice et durable des adventices dans les agro-écosystèmes arides et semi-arides, Santorini (GR), 2009-09-7/10

2009/105 *Tuta absoluta* à nouveau détecté aux Pays-Bas

Comme signalé dans le SI OEPP 2009/024, *Tuta absoluta* (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A1 de l'OEPP) a été détecté pour la première fois aux Pays-Bas en janvier 2009. Trois spécimens ont été capturés dans des pièges à phéromones dans une station d'emballage de tomates. Début mai 2009, des dégâts limités sur quelques fruits et feuilles provoqués par des larves de *T. absoluta* ont été observés dans une serre produisant des tomates. Ce foyer a été détecté dans la serre de la société où le ravageur avait été initialement détecté en janvier 2009. Cette société a des installations d'emballage et de tri de tomates adjacentes à une serre de production, et est spécialisée dans l'emballage de tomates en provenance d'Espagne. L'origine de la découverte serait très vraisemblablement un envoi de tomates qui a été transporté à la station d'emballage néerlandaise à partir de la zone infestée en Espagne. Dans cette société néerlandaise, 38 adultes ont été capturés dans des pièges à phéromones.

Lors d'une prospection nationale utilisant des pièges à phéromones menée dans 80 installations dédiées à la production de tomates et dans toutes les stations d'emballage, un autre site de production a été trouvé infesté, 11 adultes y ont été capturés. Par ailleurs, des découvertes continues et multiples (quelques centaines) d'adultes ont été signalées dans des pièges à phéromones dans des stations d'emballages. Des mesures d'éradication ont été prises sur les sites de production infestés. Une surveillance active se poursuit aux Pays-Bas, sur les sites de production et d'emballage. Les producteurs de tomates et les grossistes seront informés au sujet de ce foyer et des risques éventuels que *T. absoluta* présente pour la production de tomates.

Le statut phytosanitaire de *Tuta absoluta* aux Pays-Bas est officiellement déclaré ainsi : Transitoire, donnant lieu à une action phytosanitaire, sous surveillance. Populations isolées dont l'établissement n'est pas attendu. Des mesures phytosanitaires appropriées, incluant une surveillance, sont appliquées.

Source : INTERNET (dernier accès en 2009-06)
Website of the Dutch Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality. Pest Report - *Tuta absoluta* Povolny (*Gelechiidae*) - tomato leaf miner - in tomato fruit greenhouse in The Netherlands.
http://www.minlnv.nl/cdlpub/servlet/CDLServlet?p_file_id=38924

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : GNORAB, NL

2009/106 *Tuta absoluta* signalé pour la première fois dans la région du Lazio, Italie

En Italie, la présence de *Tuta absoluta* (Lepidoptera : Gelechiidae - Liste A1 de l'OEPP) a été initialement remarquée en 2008 en Calabria, puis en Campania, Sardegna et Sicilia (SI OEPP 2009/023). Au cours des prospections menées en mars et avril 2009, *T. absoluta* a été trouvé pour la première fois dans une serre de tomates dans la région du Lazio. Le ravageur a été observé dans les communes de Fondi, Terracina (toutes deux dans la province de Latina), et Fiumicino (Roma).

La situation de *Tuta absoluta* en Italie peut être décrite ainsi : Présent, trouvé pour la première fois en 2008, signalé en Calabria, Campania, Lazio, Sardegna et Sicilia.

Source : ONPV d'Italie, 2009-05.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : GNORAB, IT

2009/107 Premier signalement de *Dryocosmus kuriphilus* en Suisse

L'ONPV de Suisse a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP du premier signalement de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera : Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) sur son territoire. L'insecte a été détecté pour la première fois le 2009-05-08 sur un seul châtaigner (*Castanea sativa*) de haut jet dans le centre de Mendrisio, une petite ville située tout au sud du Tessin. Selon la prospection qui a ensuite été menée du 2009-05-12 au 2009-05-20, des symptômes typiques ont été trouvés sur *Castanea* dans pratiquement toute la zone du Sottoceneri, correspondant à la partie sud du Tessin. Dans certains cas, les experts considèrent que, d'après le type de dégâts constaté, les arbres pourraient être infestés depuis 2007. La zone du Sopraceneri, correspondant à la partie nord du Tessin et géographiquement séparée du Sottoceneri par la chaîne de montagnes Monte-Ceneri, reste encore exempte du ravageur. La zone du Sottoceneri a donc été délimitée et les mouvements de *Castanea* sont interdits. Cette mesure de précaution devrait empêcher le ravageur de se disséminer vers la partie nord du Tessin et, *a fortiori*, vers la partie nord des Alpes ; elle affecte les détaillants (jardineries) ainsi que les pépinières. Cependant, l'ONPV de Suisse considère l'éradication du ravageur dans la zone délimitée comme peu probable.

La situation de *Dryocosmus kuriphilus* en Suisse peut être décrite ainsi : Présent, trouvé pour la première fois en 2009 au Tessin, seulement dans la zone du Sottoceneri, sous contrôle officiel.

Source : ONPV de Suisse, 2009-05.

Mots clés supplémentaires : new record

Codes informatiques : DRYCKU, CH

2009/108 Situation de *Dryocosmus kuriphilus* en France en 2008

En France, le premier foyer de *Dryocosmus kuriphilus* (Hymenoptera : Cynipidae - Liste A2 de l'OEPP) a été signalé en 2007 dans le département des Alpes-Maritimes (région Provence-Alpes-Côte d'Azur), près de la région infestée de Cuneo en Italie (SI OEPP 2007/086 et 2008/097). Au cours des prospections menées en 2008 dans les Alpes-Maritimes, le ravageur a été trouvé dans les 4 communes qui avaient déjà été infestées en 2007 et dans 2 nouvelles. Malgré les mesures phytosanitaires qui ont été mises en œuvre pour empêcher la dissémination du ravageur en France et en Italie, la surface des zones délimitées (zone infestée + zone focus de 5 km de rayon + zone tampon de 10 km de rayon) dans chaque pays a augmenté de 124 632 ha en 2007 (63 362 en FR; 61 270 en IT) à 179 086 ha en 2008 (114 670 en FR, 64 415 en IT). En 2009, il est envisagé d'utiliser des méthodes de lutte biologique en lâchant un parasitoïde de *D. kuriphilus*, *Torymus sinensis*, comme cela a été fait depuis 2005 en Italie par l'Université de Torino. En outre, des études sur l'utilisation éventuelle de cultivars résistants (*Castanea sativa* cv. 'Bouche de Bétizac') sont actuellement initiées.

En 2007, un foyer isolé de *D. kuriphilus* avait été détecté sur 10 jeunes châtaigniers (*Castanea sativa*) dans une pépinière de Haute-Garonne (région Midi-Pyrénées). Le lot infesté avait à l'origine été produit par une pépinière italienne près de Brescia (Lombardia) avant d'être réexporté d'Espagne vers la France. En 2007, tous les plants infestés avaient été détruits, aucun châtaignier n'avait été commercialisé par la pépinière contaminée et aucun autre insecte n'avait été détecté dans son voisinage. Cependant, le 2008-05-09, *D. kuriphilus* a été identifié sur 5 des 36 châtaigniers restants dans la pépinière. Les observations faites sur les galles ont montré que les insectes étaient toujours à l'intérieur

et n'avaient pas eu le temps de terminer leur cycle biologique et de s'échapper dans l'environnement. Tous les châtaigniers cultivés dans la pépinière ont été détruits. Comme aucun autre insecte n'a été trouvé dans les environs, l'ONPV de France considère que ce foyer est désormais éradiqué.

Le statut phytosanitaire de *Dryocosmus kuriphilus* en France est officiellement déclaré ainsi : Présent, seulement dans une zone, sous contrôle officiel.

Source : ONPV de France, 2009-01.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : DRYCKU, FR

2009/109 Paysandisia archon est présent en Veneto, Italie

L'ONPV d'Italie a récemment informé le Secrétariat de l'OEPP que *Paysandisia archon* (Lepidoptera : Castniidae - Liste A2 de l'OEPP) a été trouvé pour la première fois dans la région du Veneto. Le 2009-03-10, *P. archon* a été observé sur plusieurs *Trachycarpus fortunei* cultivés dans une pépinière à Bardolino (province de Verona). Tous les palmiers infestés ont été détruits.

La situation de *Paysandisia archon* en Italie peut être décrite ainsi : Présent, trouvé dans plusieurs régions (Apulia, Campania, Liguria, Marche, Sicilia, Toscana, Veneto), sous contrôle officiel.

Source : ONPV d'Italie, 2009-04.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PAYSAR, IT

2009/110 Premier signalement d'*Homalodisca vitripennis* dans les îles Cook

En mars 2007, la présence d'*Homalodisca vitripennis* (Homoptera : Cicadellidae - Liste A1 de l'OEPP, un vecteur de *Xylella fastidiosa*) a été découverte à Rarotonga, îles Cook. Le ravageur a été initialement trouvé près de l'aéroport international mais s'est ensuite disséminé aux zones adjacentes (couvrant approximativement une zone de 6 km de long x 1 km de large). *H. vitripennis* s'est probablement introduit à Rarotonga par des mouvements de plantes ornementales en provenance de Tahiti où il avait été pour la première fois détecté en 1999. Pour lutter contre le ravageur, un parasitoïde des œufs, *Gonatocerus ahsmeadi* (Hymenoptera : Myrmaridae) a été importé de Tahiti et lâché sur Rarotonga en octobre 2007. Les résultats préliminaires ont montré que le parasitoïde introduit s'était multiplié et disséminé rapidement dans les zones où *H. vitripennis* était présent, et que la population du ravageur avait significativement baissé. Enfin, des tests ont été réalisés sur des échantillons de feuille et d'insecte pour vérifier l'absence d'*X. fastidiosa* à Rarotonga. Tous les résultats se sont révélés négatifs.

La situation d'*Homalodisca vitripennis* dans les îles Cook peut être décrite ainsi : Présent, trouvé pour la première fois en 2007 à Rarotonga.

Source : Gunawardana D, Ashcroft T, Braithwaite M, Poeschko M (2008) Bio-control for glassy-winged sharpshooter in Cook Islands. MAF New Zealand, Biosecurity no. 85, 12-13.

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : HOMLTR, CK

2009/111 Premier signalement de *Globodera rostochiensis* sur pommes de terre en Iran

En juin 2008, plusieurs champs de pommes de terre de consommation (*Solanum tuberosum*) dans la partie ouest de l'Iran (Province d'Hamadan) présentaient des zones (de 20 à 200 m²) à faible croissance. Les plants de pomme de terre affectés présentaient un rabougrissement sévère, un flétrissement et un jaunissement foliaires. La présence de nématodes à kyste a pu être observée sur les racines. Des kystes et des juvéniles de deuxième stade ont été extraits d'échantillons de sol et de racines de pomme de terre et identifiés (tests morphologiques et moléculaires) comme étant *Globodera rostochiensis* (Liste A2 de l'OEPP). *G. pallida* n'a pas été détecté dans les échantillons analysés. C'est le premier signalement de *G. rostochiensis* en Iran.

La situation de *Globodera rostochiensis* en Iran peut être décrite ainsi : Présent, trouvé pour la première fois en 2008 dans des champs de pommes de terre dans la partie ouest de l'Iran (Province d'Hamadan).

Source : Gitty M, Tanha Maafi Z (2009) First report of a potato cyst nematode, *Globodera rostochiensis*, on potato, in Iran. *New Disease Reports* vol. 19 (February 2009 to August 2009) <http://www.bspp.org.uk/publications/new-disease-reports/ndr.php?id=019038>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : HETDRO, IR

2009/112 *Ditylenchus destructor* n'est pas présent dans le New Jersey (US)

Durant de nombreuses années, il a été considéré que *Ditylenchus destructor* (Annexes de l'UE) était présent dans le New Jersey (US), sur la base d'une publication de Thorne (1945) et d'une seule interception réalisée au Canada en 1969 sur des bulbes d'iris importés du New Jersey (Sewell, 1970). Cette dernière ne peut pas être considérée comme une base solide pour établir la présence de *D. destructor* dans le New Jersey et en regardant de plus près l'article de Thorne, sa présence dans le New Jersey n'était qu'une hypothèse jamais confirmée depuis : 'Une population de *Ditylenchus dipsaci* attaquant les patates douces dans le Maryland et le New Jersey et provoquant des dégâts très similaires à ceux de *D. destructor* a été étudiée par Kreis (1937). Selon l'auteur, il s'agissait probablement de *D. destructor* mais, malheureusement, il n'a pas été possible d'obtenir des spécimens pour des études comparatives.'

Plus récemment, il peut être noté que *D. destructor* n'a jamais été détecté au cours des diagnostics en routine ou des études du sol dans le New Jersey. Les prospections officielles conduites de 2001 à 2004 n'ont pas détecté le nématode et il n'existe aucun signalement de sa présence dans le New Jersey dans les collections américaines de nématodes. Par conséquent, il est désormais considéré que *D. destructor* n'est pas présent dans le New Jersey.

La situation de *Ditylenchus destructor* dans le New Jersey peut être décrite ainsi : Absent, tous les signalements précédents résultaient d'une confusion avec d'autres espèces de *Ditylenchus* ou étaient erronés, confirmé par une surveillance générale.

Source : Sewell R (1970) Plant-parasitic nematodes from Canada and abroad, 1969. *Canadian Plant Disease Survey, September 1970* 50(3), 102-103. [http://www.cps-scp.ca/download/cpds-archive/vol50/CPDS_Vol_50_No_3_4_\(102-103\)1970.pdf](http://www.cps-scp.ca/download/cpds-archive/vol50/CPDS_Vol_50_No_3_4_(102-103)1970.pdf)

Thorne G (1945) *Ditylenchus destructor*, n.sp., the potato rot nematode, and *Ditylenchus dipsaci* (Kühn, 1857) Filipjev, 1936, the teasel nematode (Nematoda: Tylenchidae). *Proceedings of the Helminthological Society of Washington* 12(2), 27-34.

Mots clés supplémentaires : signalement invalidé

Codes informatiques : DITYDE, US

2009/113 Premier signalement de *Phytophthora ramorum* en Serbie

En juin 2008, des symptômes ressemblant à ceux de *Phytophthora ramorum* (Liste d'Alerte de l'OEPP) ont été observés sur 12 rhododendrons dans un jardin public près de Zemun, en Serbie. Les plantes affectées présentaient une nécrose et un dépérissement foliaires. *P. ramorum* a pu être isolé et identifié sur des feuilles et pétioles symptomatiques (tests de morphologie, PCR, pathogénicité). Le type de compatibilité sexuelle a été déterminé comme étant A1. Il s'agit du premier signalement de *P. ramorum* sur *Rhododendron* en Serbie. Toutes les plantes infectées ont été détruites et des mesures ont été prises pour éradiquer le pathogène conformément à la législation de l'UE (Décision de la Commission 2007/201/EC). Les auteurs ont conclu que la découverte des rhododendrons infectés devrait inciter à réaliser des prospections plus détaillées, des inspections intensives et des analyses ultérieures dans d'autres zones de la Serbie.

La situation de *Phytophthora ramorum* en Serbie peut être décrite ainsi : Présent, détecté pour la première fois en 2008 sur des rhododendrons dans un jardin public près de Zemun, sous contrôle officiel.

Source : Bulajić A, Jović J, Krnjajić S, Djekić I, Krstić B (2008) First report of *Phytophthora ramorum* on *Rhododendron* sp. in Serbia. *New Disease Reports* vol. 18 (August 2008 to January 2009). <http://www.bspp.org.uk/publications/new-disease-reports/ndr.php?id=018031>

Décision de la Commission 2007/201/CE du 27 mars 2007 modifiant la décision 2002/757/CE relative à des mesures provisoires d'urgence en matière phytosanitaire visant à empêcher l'introduction et la propagation dans la Communauté de *Phytophthora ramorum* Werres, De Cock & Man in 't Veld sp. nov.
http://www.eppo.org/ABOUT_EPP0/EPP0_MEMBERS/phytoereg/eu_texts/fr/2007-201-EC-f.pdf

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : PHYTRA, RS

2009/114 Etudes sur le dépérissement du chêne provoqué par des espèces de *Raffaelea* en Extrême Orient

Comme signalé précédemment, une mortalité considérable des chênes a été observée au Japon depuis la fin des années 1980 (voir SI OEPP 99/027, 2003/067, 2007/070), principalement sur *Quercus crispula* mais aussi sur *Q. serrata*. Ce dépérissement du chêne japonais (auparavant sur la Liste d'Alerte de l'OEPP) est provoqué par un champignon récemment décrit, *Raffaelea quercivora*, qui est transporté par un scolyte, *Platypus quercivorus* (Coleoptera : Platypodidae). Il est noté que des mortalités massives de chênes à feuilles caduques ou persistantes avaient eu lieu de manière similaire dans les années 1930 dans les Préfectures de Yamagata et Kyushu, mais à l'époque l'agent responsable n'avait pas été identifié. Outre le Japon, une mortalité des chênes a été signalée en Extrême Orient russe sur *Quercus mongolica*, d'abord sur quelques arbres isolés en 1979, mais couvrant une zone de 100 ha en 2002. Cependant, les causes possibles de mortalité des chênes n'ont pas été identifiées en Extrême Orient russe.

En République de Corée, une mortalité massive des chênes a été pour la première fois observée en 2004, sur *Q. mongolica*, dans la partie nord du pays. On estime que 680 et 1220 chênes ont été tués respectivement en 2004 et 2005. Le pathogène impliqué dans cette maladie est vraisemblablement une espèce non décrite de *Raffaelea* (apparemment différente de *R. quercivora*), qui est transportée par un autre scolyte, *Platypus koryoensis*. En Corée, les symptômes étaient similaires à ceux observés au Japon. Peu après que les arbres sont attaqués par *P. koryoensis*, la nécrose se propage à l'intérieur de l'aubier. Le dépérissement suivi par la mort de l'arbre est vraisemblablement provoqué par le blocage du système vasculaire résultant de l'infection par cette espèce de *Raffaelea*. La présence de *P. koryoensis* est signalée dans la Péninsule Coréenne, à Taïwan et en Extrême Orient russe.

A Taïwan, la présence de *P. koryoensis* et *P. quercivorus* est signalée mais aucune mortalité massive des chênes n'a été observée. Les investigations ont montré qu'une autre espèce de *Platypus*, *P. taiheizanensis*, était capable de se reproduire dans les arbres tombés à terre appartenant au genre *Castanopsis*. Dans l'aubier, une coloration similaire à la nécrose provoquée par *R. quercivora* a été observée dans tous les cas. Cependant, cette nécrose ne se pas développe pas sur l'ensemble du tronc.

Enfin, des investigations ont été menées dans le nord de la Chine (provinces de Liaoning et Jilin) mais n'ont pas détecté la présence de *P. koroyensis* (bien que celle-ci était fortement soupçonnée) ou d'une mortalité considérable des chênes.

Même si plusieurs hypothèses ont été avancées (les *Raffaelea* spp. pourraient être des espèces exotiques introduites, les changements climatiques auraient pu favoriser le développement et la dissémination de l'insecte vecteur ou provoquer un stress supplémentaire pour les arbres, les changements dans la structure de l'âge des forêts ou leur gestion inappropriée pourraient aussi avoir affaibli les chênes), les raisons de l'émergence de ces mortalités massives des chênes observées au Japon ou en République de Corée demeurent amplement inconnues.

- Source :
- Hong KJ, Kwon YD, Park SW, Lyu DP (2006) *Platypus koryoensis* (Murayama) (Platypodidae: Coleoptera), the vector of oak wilt disease. *Korean Journal of Applied Entomology* 45(2), 113-117 (abst.).
 - Joon Hwan Shin (2007) Forest damage history and future directions for forest landscape restoration in Korea. IUFRO Conference on Forest Landscape Restoration (Seoul, KR, 2007-05-14/19).
<http://www.iufro.org/download/file/1898/75/10100-et-al-seoul07-stanturf.pdf>
 - Kamata N, Goto H, Komura R, Kubo M, Mikage M, Tsuyuki S, Muramoto KI (2005) Field research in China and Korea by the EMEA group and some implications for Japanese oak wilt. Proceedings of the International Symposium on Environmental Monitoring in East Asia 'Utilization of remote sensing for monitoring of vegetation change' (Kanazawa, JP, 2005-11-28/29), 127-133. <http://dspace.lib.kanazawa-u.ac.jp/dspace/bitstream/2297/6340/1/C0000003306-127.pdf>

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement, signalement détaillé

Codes informatiques : PLTPSP, RAFFSP, CN, KR, RU, TW

2009/115 Premier signalement de *Scaphoideus titanus* en Hongrie

Scaphoideus titanus (Homoptera : Cicadellidae) a été trouvé pour la première fois en Hongrie au cours d'une prospection menée en 2006. Cet insecte qui est un vecteur du phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne (Liste A2 de l'OEPP) a été capturé sur des pièges jaunes englués dans les comtés de Bács-Kiskun, Somogy et Zala. *S. titanus* était surtout abondant dans les vignobles abandonnés près de la frontière serbe. Il est noté que la présence de *S. titanus* a été signalée dans les régions viticoles de Serbie depuis 2004. *S. titanus* n'aurait pas été introduit par du matériel de propagation mais se serait disséminé naturellement du sud vers le nord. Des analyses ont été réalisées pour déterminer si le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne était présent dans des échantillons d'insectes et de feuilles de vigne. Jusqu'à présent, tous les résultats se sont révélés négatifs.

La situation de *Scaphoideus titanus* en Hongrie peut être décrite ainsi : Présent, trouvé pour la première fois en 2006 dans les comtés de Bács-Kiskun, Somogy et Zala.

Source : Dér Z, Koczor S, Zsolnai B, Ember I, Kölber M, Bertaccini A, Alma A (2007) *Scaphoideus titanus* identified in Hungary. *Bulletin of Insectology* 60(2), 199-200.

Dér Z, Koczor S, Zsolnai B, Szentkirályi F, Hajdú E, Alma A, Bertaccini A (2008) [New pest of grapevine in Hungary: the American grapevine leafhopper (*Scaphoideus titanus* Ball, 1932)]. *Növényvédelem* 44(5), 205-211 (in Hungarian).

Mots clés supplémentaires : nouveau signalement

Codes informatiques : SCAPLI, HU

2009/116 Situation de la flavescence dorée et de son vecteur *Scaphoideus titanus* en Suisse

En Suisse, le phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne (Liste A2 de l'OEPP) reste limité au canton du Tessin où il a été trouvé pour la première fois en 2004. En 2007, des nouveaux foyers ont été détectés au Tessin, dans la zone de Malcantone (Magliaso et Madonna del Piano). L'insecte vecteur de cette maladie, *Scaphoideus titanus*, est présent au Tessin, ainsi que dans quelques vignobles des cantons de Genève et Vaud. En 2007, il a été observé pour la première fois dans le canton du Valais (Port-Valais, Vionnaz) et dans de nouvelles zones du canton de Vaud (Morges et ses environs). Des mesures obligatoires de lutte contre le vecteur continuent d'être appliquées en Suisse pour empêcher la dissémination de la flavescence dorée.

La situation du phytoplasme de la flavescence dorée de la vigne en Suisse peut être décrite ainsi : Présent, peu de foyers trouvés dans le canton du Tessin, sous contrôle officiel.

Source : Anonymous (2008) Faits marquants en 2007 à Agroscope ACW. Maladie et ravageurs. *Revue suisse de Viticulture, Arboriculture, Horticulture* 40(3), p 160.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : PHYP64, SCAPLI, CH

2009/117 Une nouvelle maladie du marronnier d'Inde causée par *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP

Dans le nord-ouest de l'Europe, un nombre croissant de marronniers d'Inde dépérissant et mourant (*Aesculus hippocastanum*) ont été observés depuis le début des années 2000 dans des environnements urbains, les régions boisées et les pépinières. Les arbres affectés présentent des fissures de l'écorce et des chancres suintants sur le tronc, une défoliation, un dépérissement général suivi par la mort de l'arbre après 2 ou 3 ans. Bien que la présence d'une espèce de *Phytophthora* ait été initialement soupçonnée, les investigations ont montré qu'une bactérie, *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi*, était constamment associée à la maladie. Ce pathovar de *Pseudomonas syringae* a été initialement observé sur *Aesculus indica* en Inde, mais aucune autre information n'a pu être trouvée concernant les dégâts qu'il peut provoquer sur *Aesculus* spp. en Inde ou dans d'autres pays. Des études moléculaires ont montré que les séquences du gène gyrase B obtenu à partir de *P. syringae* pv. *aesculi* isolé en Inde (sur du feuillage d'*A. indica*) et à partir d'une souche de *P. syringae* isolée au Royaume-Uni (sur un *A. indica* présentant des symptômes de taches foliaires dans le Surrey en 2005) étaient identiques. Des études d'inoculation menées au Royaume-Uni ont confirmé la pathogénicité de *P. syringae* pv. *aesculi* sur *A. hippocastanum*. Des *A. hippocastanum* âgés de 5 ans ont été inoculés avec *P. syringae* pv. *aesculi* et ont développé des lésions nécrotiques de l'écorce et des suintements ; la même bactérie a ensuite pu être ré-isolée à partir des plantes inoculées. Etant donné la sévérité de la maladie et sa propagation actuelle en Europe, le groupe d'experts OEPP sur les mesures phytosanitaires recommande d'ajouter *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Pseudomonas syringae pv. *aesculi* (une nouvelle maladie du marronnier d'Inde)

Pourquoi Depuis le début des années 2000, un dépérissement général et des chancres suintants ont de plus en plus été observés sur des marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) dans plusieurs pays européens. Les investigations ont montré qu'une bactérie, *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi*, était constamment associée à la maladie et on considère désormais que cette bactérie est la cause principale de cette nouvelle maladie. Etant donné la sévérité de la maladie et sa propagation actuelle en Europe, le groupe d'experts OEPP sur les mesures phytosanitaires recommande d'ajouter *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* à la Liste d'Alerte de l'OEPP.

Où Région OEPP : Allemagne, Belgique, France (Nord-Pas-de-Calais), Pays-Bas et Royaume-Uni (Angleterre, Ecosse, Pays de Galles).

Asie : Inde. Ce pathovar de *P. syringae* a été initialement observé sur *Aesculus indica* en Inde mais aucune autre information n'a pu être trouvée sur l'étendue ou la sévérité de la maladie qu'il peut provoquer en Inde ou dans d'autres pays asiatiques.

En France, les premiers arbres malades ont été observés en 2001 dans la ville de Roubaix, puis sur d'autres sites de la région Nord-Pas-de-Calais (Villeneuve-d'Ascq, Lille, Tourcoing, Hellemmes, Mons-en-Baroeul, Lesquin, Noordpeene). Des symptômes similaires ont également été signalés en Belgique à la même époque. Aux Pays-Bas, des prospections conduites en 2007/2008 ont révélé que 30 % des marronniers d'Inde étaient plus ou moins affectés par la maladie. Initialement toutes les infections étaient localisées dans la partie ouest des Pays-Bas, mais elles sont maintenant vues dans tout le pays. Au Royaume-Uni, des épisodes précédents de chancres suintants des marronniers d'Inde avaient été attribués dans les années 1970 à un *Phytophthora* mais ces chancres suintants avaient été considérés comme rares et seulement présents dans le sud de l'Angleterre. Cependant, depuis 2003 une recrudescence de la maladie a été observée au Royaume-Uni. De 4 cas signalés en 2001, 60 ont été vus en 2003, 90 en 2004, 75 en 2005 et plus de 110 ont été signalés en 2006 sur des sites aussi au

	<p>nord que le Lancashire (nord-ouest de l'Angleterre) et Glasgow et Fife (Ecosse). En Allemagne, la présence de <i>P. syringae</i> pv. <i>aesculi</i> a été confirmée en 2008 sur un arbre à Hambourg mais la maladie a été observée sur d'autres arbres (sans autres détails sur leur localisation en Allemagne).</p>
Sur quels végétaux	<p><i>Aesculus</i> spp. (marronnier d'Inde). <i>A. hippocastanum</i> (cultivars blancs et rouges) est l'espèce la plus affectée. En particulier, <i>A. hippocastanum</i> cv. 'Baumani' semble être extrêmement sensible à la maladie. Des recherches sont actuellement menées sur la sensibilité d'autres espèces (par ex. <i>A. x mutabilis</i>, <i>A. flava</i>, <i>A. parviflora</i> et <i>A. pavia</i>), avec l'objectif supplémentaire de trouver des sources éventuelles de résistance. Des arbres de tout âge peuvent être affectés mais les jeunes arbres (10-30 ans) peuvent succomber à la maladie en l'espace de 3 à 5 ans.</p>
Dégâts	<p>Les symptômes commencent généralement par des lésions suintantes : des gouttes éparses d'exsudat liquide, gommeux, de couleur rouille, jaune-brun ou presque noire sur des pans d'écorce déperissant, localisées sur les tiges, branches ou troncs. Ces lésions peuvent être observées à la base de l'arbre ou à approximativement 1 mètre de haut sur le tronc (s'étendant ensuite vers le haut). Le suintement des tissus infectés peut être assez important et en conditions sèches, il peut laisser une croûte sombre et cassante près du point de sortie. Sous l'écorce, des décolorations marbrées et orange-brun peuvent être observées. Au fil des années, les zones de phloème et de cambium morts sous les zones suintantes peuvent fusionner et s'étendre jusqu'à ce qu'elles ceignent l'ensemble du tronc ou de la branche. Les symptômes sur le houppier deviennent alors visibles et consistent typiquement en un jaunissement foliaire, une chute prématurée du feuillage suivis par la mort de l'arbre. Au Royaume-Uni, par exemple, sur la base d'une prospection menée en 2007, on estimait que 35 000 à 50 000 arbres étaient affectés et que quelques milliers avaient probablement déjà été abattus suite à la maladie.</p> <p>Des images des symptômes peuvent être visualisées sur Internet : http://www.forestry.gov.uk/fr/INFD-6L4GBT http://www.kastanjeziekte.wur.nl/uk/index_uk.htm</p>
Transmission	<p>Jusqu'à présent, l'épidémiologie de la maladie demeure inconnue. <i>P. syringae</i> a pu être isolé à partir de la surface des feuilles et des branches de marronnier d'Inde, ainsi que sur les fleurs et les diverses parties des fruits. Des bactéries ont également été détectées dans les eaux de pluie à proximité des arbres malades. Cependant d'autres études sont nécessaires pour déterminer le rôle éventuel de l'eau, des insectes ou même des activités humaines (par ex. taille) dans la transmission de la maladie.</p>
Filière	<p>Végétaux destinés à la plantation d'<i>Aesculus</i> spp., parties de végétaux (par ex. feuillage, bois, graines) ? sol ?</p>
Risques éventuels	<p>Les marronniers d'Inde (<i>Aesculus</i> spp.) sont largement plantés au sein de la région OEPP, principalement comme arbres d'agrément dans les parcs et jardins ou le long des routes mais ils peuvent aussi être trouvés dans les régions boisées. Comme l'épidémiologie de la maladie est amplement inconnue, peu de mesures de lutte peuvent être préconisées. Cependant, des mesures prophylactiques peuvent probablement être prises pour empêcher la propagation de la maladie (par ex. éviter autant que possible la taille, désinfecter l'équipement servant à la taille, transporter le matériel végétal infecté dans des containers fermés, l'incinérer ou le composter avec soin). Les données manquent sur la distribution géographique, la biologie et l'épidémiologie de la maladie. Etant donné la mortalité significative des arbres qui a déjà été observée dans le nord-ouest de l'Europe, il est souhaitable d'empêcher toute nouvelle propagation de <i>P. syringae</i> pv. <i>aesculi</i>, ce pathogène représentant une menace majeure pour les arbres d'agrément, les régions boisées et les pépinières.</p>
Source(s)	<p>Bardoux S, Rousseau P (2007) Le dépérissement bactérien du marronnier. <i>Phytoma - La Défense des Végétaux</i> no. 605, 22-23. Durgapal JC, Singh B (1980) Taxonomy of pseudomonads pathogenic to horse chestnut, wild fig and wild cherry in India. <i>Indian Phytopathology</i> 33, 533-535 (abst.).</p>

- Schmidt O, Dujesiefken D, Stobbe H, Moreth U, Kehr R, Schroder T (2008) *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* associated with horse chestnut bleeding canker in Germany. *Forest Pathology* 38(2), 124-128.
- Webber JF, Parkinson NM, Rose J, Stanford H, Cook RTA, Elphinstone JG (2008) Isolation and identification of *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* causing bleeding canker of horse chestnut in the UK. *Plant Pathology* 57(2), p 368.
- INTERNET (dernier accès en 2009-06)
- JKI web site (DE). New disease of horse chesnut *Pseudomonas syringae* pv. *aesculi* (in German). http://www.jki.bund.de/nn_932586/DE/Aktuelles/aktschadorg/rosskastaniensterben/rosskastaniensterben_inhalt.html
- Forestry Commission (GB). Bleeding canker of horse chestnut. <http://www.forestry.gov.uk/fr/INFD-6KYBGV>
- Société française d'arboriculture. La lettre de l'arboriculture no. 43 2006. http://www.sfa-asso.fr/download/28489_article-marronnier.pdf
- University of Wageningen (NL). Working Group Aesculaap. Horse chestnut bleeding disease. http://www.kastanjeziekte.wur.nl/uk/index_uk.htm

SI OEPP 2009/117
Panel en

Date d'ajout 2009-06

2009/118 Foyer de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* dans le Burgenland, Autriche

Des foyers de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* (Liste A2 de l'OEPP) sont occasionnellement signalés en Autriche mais ils sont toujours soumis à des mesures d'éradication (voir SI OEPP 2008/035 et 2008/214). La bactérie a été détectée en 2009 sur un échantillon de graines de tomate (*Lycopersicon esculentum* cv. 'Kremser Perle') qui avaient été produites en 2008 dans le Burgenland. Des inspections de plein champ menées au cours de la période de végétation en 2008 n'avaient pas détecté de symptômes de la maladie. Comme les semences de pré-base utilisées pour produire le lot contaminé ont été testées négatives, la source de la contamination demeure inconnue. Les mesures phytosanitaires suivantes ont été prises pour éradiquer la maladie : destruction du lot de semences, désinfection de tous les outils et équipements, interdiction de cultiver des plantes solanacées durant les 3 années à venir, augmentation des inspections officielles à proximité du site de production en 2009.

Le statut phytosanitaire de *Clavibacter michiganensis* subsp. *michiganensis* en Autriche est officiellement déclaré ainsi : foyer isolé, éradiqué.

Source : ONPV d'Autriche, 2009-05.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : CORBMI, AT

2009/119 Situation de l'*Iris yellow spot virus* en France

En France, l'*Iris yellow spot virus* (*Tospovirus*, IYSV - Liste d'Alerte de l'OEPP) a été pour la première fois identifié sur des cultures d'oignon en 2003 sur l'île de la Réunion (voir SI OEPP 2005/041). Sur le continent français, des prospections ont été conduites en 2006 et 2007 essentiellement sur des cultures d'*Allium* (voir aussi SI 2006/141). Au total, 135 parcelles ont été inspectées et 185 échantillons ont été collectés et analysés en laboratoire. L'IYSV a été détecté dans 58 échantillons [3 d'*A. schoenoprasum* (ciboulette), 14 d'*Allium sativum* (ail), 17 d'*A. cepa* (oignon) et 24 d'*A. porrum* (poireau)]. Plus de 70 % des échantillons positifs présentaient des dégâts dus à l'alimentation provoqués par *Thrips tabaci* mais les symptômes de l'IYSV (par ex. lésions en forme de losange) n'ont pas toujours été observés sur les échantillons contaminés par l'IYSV. A part la présence de *Thrips tabaci* qui peut

provoquer des dégâts directs, aucune perte économique n'a pu être attribuée à la présence de l'IYSV dans les cultures contaminées.

Le statut phytosanitaire de l'*Iris yellow spot virus* en France est officiellement déclaré ainsi : Présent.

Source : ONPV de France, 2008-01.

Mots clés supplémentaires : signalement détaillé

Codes informatiques : IYSV00, FR

2009/120 L'Iris yellow spot virus détecté sur *Lilium* (lis)

En 2006, des symptômes de virus inhabituels ont été observés sur un cultivar propagé par semences de *Lilium x formelongi* cultivé en Israël. Les plantes affectées étaient rabougries et présentaient des taches et anneaux nécrotiques sur le feuillage. Les symptômes ont été vus sur de nombreuses plantes et des pertes importantes ont été observées. Des analyses moléculaires et sérologiques (DAS-ELISA, RT-PCR, séquençage) ont révélé la présence de l'*Iris yellow spot virus* (*Tospovirus*, IYSV - Liste d'Alerte de l'OEPP). Il est noté que ce foyer d'IYSV sur *Lilium* était associé à d'importantes populations de *Thrips tabaci* (vecteur de l'IYSV). Il s'agit du premier signalement de l'IYSV sur *Lilium*.

Source : Gera A, Siti L, Beckelman Y, Tam Y, Kritzman A, Zeidan M (2008) First report of *Iris yellow spot tospovirus* (IYSV) in lily and impatiens. *Proceedings of the 12th International Symposium on Virus Diseases of Ornamental Plants*, Haarlem, NL, 2008-04-20/24, p 51.

Mots clés supplémentaires : nouvelle plante-hôte

Codes informatiques : IYSV00, IL

2009/121 Rapport de l'OEPP sur les notifications de non-conformité

Le Secrétariat de l'OEPP a rassemblé les notifications de non-conformité pour 2009 reçues depuis le précédent rapport (SI OEPP 2009/100). Les notifications ont été envoyées directement à l'OEPP par la Croatie et la Suisse, et via Europhyt pour les pays de l'UE. Le Secrétariat de l'OEPP a sélectionné les notifications de non-conformité dues à la détection d'organismes nuisibles. Les autres notifications de non-conformité dues à des marchandises interdites, à des certificats non valides ou manquants ne sont pas indiquées. Il faut souligner que ce rapport n'est que partiel car de nombreux pays de l'OEPP n'ont pas encore envoyé leurs notifications. Lorsqu'un envoi a été réexporté et que le pays d'origine n'est pas connu, le pays de réexportation est indiqué entre parenthèses. Un astérisque (*) indique que le Secrétariat de l'OEPP n'avait pas d'information sur la présence de l'organisme dans le pays concerné.

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Aleyrodidae	<i>Lobelia cardinalis</i>	Boutures	Kenya	Suède	1
	<i>Lobelia cardinalis</i>	Boutures	Saint Kitts & Nevis	Suède	1
Anoplophora chinensis	<i>Acer palmatum</i>	Vég. pour plantation	Chine	Pays-Bas	1
Aonidiella citrina	<i>Citrus reticulata</i>	Fruits	Pakistan	Royaume-Uni	1
Bemisia tabaci	<i>Murraya</i>	Légumes (feuilles)	Inde	Irlande	2
	<i>Momordica charantia</i> ,	Légumes	Inde	Irlande	1
	<i>Mangifera indica</i> , <i>Ribes</i>				

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
B. tabaci (suite)	<i>Murraya, Solanum melongena, Mangifera indica</i>	Légumes	Inde	Irlande	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Ethiopie	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Irlande	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	2
	<i>Piper sarmentosum, Ocimum basilicum, Ocimum tenuiflorum, Solanum melongena, Solanum torvum</i>	Légumes	Thaïlande	Irlande	1
	<i>Solidago</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
Bemisia tabaci, Thripidae	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Ethiopie	Royaume-Uni	1
Cryptophagidae	<i>Zea mays</i>	Semences	Porto Rico	Allemagne	1
Diaphania indica	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	1
Diaphania indica, Thripidae	<i>Momordica</i>	Légumes	Kenya	Royaume-Uni	1
Ditylenchus dipsaci	<i>Allium cepa</i>	Bulbes	Turquie	Bulgarie	3
Globodera, Tylenchorhynchus	<i>Ilex crenata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Pays-Bas	1
Guignardia citricarpa	<i>Citrus aurantium</i>	Fruits	Ghana	Royaume-Uni	1
	<i>Citrus sinensis</i>	Fruits	Ghana	Royaume-Uni	3
Helicotylenchus, Meloidogyne, Pratylenchus, Rotylenchus, Trichodoridae, Tylenchorhynchus, Xiphinema	<i>Ficus altissima, Ficus lyrata, Schefflera</i>	Vég. pour plantation	Etats-Unis	Pays-Bas	1
Helicotylenchus, Rotylenchus	<i>Unspecified</i>	Terre/milieu de culture	Inde	Royaume-Uni	1
Leptinotarsa decemlineata	<i>Spinacia oleracea</i>	Légumes (feuilles)	Italie	Irlande	1
Leucinodes orbonalis	<i>Solanum aethiopicum</i>	Légumes	Ghana	Allemagne	3
Liriomyza	<i>Apium graveolens</i>	Légumes	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Apium graveolens, Ocimum basilicum</i>	Légumes	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Coriandrum sativum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	1
	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum americanum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Danemark	2
	<i>Ocimum americanum, Centella asiatica</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Danemark	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	1
	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Vietnam	République Tchèque	1
Liriomyza huidobrensis	<i>Eryngium</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	1
	<i>Gypsophila paniculata</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Trachelium</i>	Fleurs coupées	Equateur	Pays-Bas	1
Liriomyza sativae	<i>Ocimum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Ocimum americanum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Pays-Bas	1
Liriomyza sativae, Liriomyza trifolii	<i>Ocimum basilicum</i>	Légumes (feuilles)	Israël	Pays-Bas	1
Liriomyza trifolii	<i>Gypsophila</i>	Fleurs coupées	Israël	Pays-Bas	2
	<i>Ocimum americanum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Suède	1
Liriomyza, Guignardia	<i>Ocimum americanum</i>	Légumes (feuilles)	Thaïlande	Royaume-Uni	1
Meloidogyne	<i>Adansonia digitata</i>	Vég. pour plantation	Etats-Unis	Pays-Bas	1
	<i>Adonia</i>	Vég. pour plantation	Etats-Unis	Pays-Bas	1
	<i>Phoenix roebelenii</i>	Vég. pour plantation	Japon	Pays-Bas	1

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Meloidogyne, Pratylenchus, Xiphinema	<i>Ilex crenata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Belgique	1
Meloidogyne, Trichodoridae	<i>Enkianthus perulatus</i>	Vég. pour plantation	Japon	Belgique	1
Opogona sacchari	<i>Washingtonia filifera</i>	Vég. pour plantation	Pays-Bas	Allemagne	1
Potato spindle tuber viroid	<i>Calibrachoa</i>	Boutures	Israël	Allemagne	1
Pratylenchus, Trichodoridae, Xiphinema	<i>Ilex crenata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Belgique	1
Puccinia horiana	<i>Argyranthemum frutescens</i>	Fleurs coupées	Pays-Bas	Finlande	1
Radopholus similis	<i>Anubias</i>	Plantes d'aquarium	Malaysie	Pays-Bas	1
Ralstonia solanacearum	<i>Solanum tuberosum</i>	Pommes de terre de consommation	Egypte	Croatie	2
Spodoptera littoralis	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Kenya	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Ouganda	Pays-Bas	1
	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Zimbabwe	Pays-Bas	10
Spodoptera litura	<i>Rosa</i>	Fleurs coupées	Inde	Pays-Bas	1
Synchytrium endobioticum	<i>Solanum tuberosum</i>	Pommes de terre de consommation	Turquie	Bulgarie	9
Thripidae	<i>Momordica</i>	Légumes	Rép. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica charantia</i>	Légumes	Philippines	Malte	1
Thrips	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Allemagne	1
Thrips palmi	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Pays-Bas	1
	<i>Dendrobium</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Rép. Dominicaine	Royaume-Uni	1
	<i>Momordica</i>	Légumes	Thaïlande	Royaume-Uni	2
	<i>Orchidaceae</i>	Fleurs coupées	Thaïlande	Royaume-Uni	1
<i>Solanum</i>	Légumes	Rép. Dominicaine	Pays-Bas	1	
Thysanoptera	<i>Solanum melongena</i>	Légumes	Maurice	France	1
Tomato chlorotic dwarf viroid	<i>Petunia</i>	Boutures	Israël	Belgique	5
Trichodoridae, Tylenchorhynchus,	<i>Ilex crenata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Pays-Bas	1
Xanthomonas	<i>Citrus</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
Xanthomonas axonopodis pv. citri	<i>Citrus</i>	Fruits	Inde	Royaume-Uni	1
Xiphinema americanum, Xiphinema diffusum, Xiphinema incognitum	<i>Ilex crenata</i>	Vég. pour plantation	Japon	Pays-Bas	1

• Mouches des fruits

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
Bactrocera latifrons	<i>Capsicum frutescens</i>	Thaïlande	France	1
Ceratitís	<i>Mangifera indica</i>	Pérou	France	1
Ceratitís capitata	<i>Mangifera indica</i>	Brésil	France	1
Tephritidae non-européens	<i>Capsicum</i>	Maurice	France	1
	<i>Mangifera indica</i>	Rép. Dominicaine	Pays-Bas	1
	<i>Momordica charantia</i>	Thaïlande	France	1
	<i>Psidium</i>	Pakistan	Royaume-Uni	2

• Bois

Organisme nuisible	Envoi	Marchandise	Origine	Destination	nb
Bursaphelenchus mucronatus	Non spécifié	Bois de calage	Ukraine	Lettonie	1
Bursaphelenchus xylophilus	Non spécifié	Bois de calage	Etats-Unis	Finlande	1
Monochamus	Non spécifié	Bois de calage	Russie	Slovaquie	1
Nematoda	Non spécifié	Bois de calage	Etats-Unis	Finlande	1
Sinoxylon	Non spécifié (palette)	Bois d'emballage	Inde	Allemagne	1

• Bonsais

Organisme nuisible	Envoi	Origine	Destination	nb
Criconemoides, Tylenchorhynchus	<i>Pinus pentaphylla</i>	Japon	Royaume-Uni	1

Source : Secrétariat de l'OEPP, 2009-05.

2009/122 *Salvinia molesta* trouvée au Portugal

Salvinia molesta (Salviniaceae - Liste d'Alerte de l'OEPP) a récemment été trouvée envahissant un réservoir dans une propriété privée à Odemira (Algarve) au Portugal, où elle avait été initialement introduite à des fins ornementales. Les autorités locales se sont attaquées au problème, et durant un mois, la plante a été arrachée mécaniquement et séchée avant d'être brûlée. Néanmoins, des plantes vivantes sont encore trouvées dans cette localité.

Source : Garcia R (2008) Du danger d'introduire des plantes exotiques. *Courrier international* 969, 57-58.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : SALMO, PT

2009/123 *Acer rufinerve*, un nouvel arbre envahissant en Belgique

Acer rufinerve (Aceraceae) est un arbre originaire du Japon poussant jusqu'à 8-15 m de haut. Il est décrit comme étant une espèce pionnière des forêts tempérées, et se caractérise par un cycle très court et des taux de croissance et de survie élevés. Il a été introduit comme arbre d'ornement dans les jardins privés et publics de nombreux pays durant plusieurs décennies. Bien qu'aucune invasion n'ait été décrite pour cette espèce jusqu'à présent, *A. rufinerve* a été récemment signalé comme envahissant le sous-bois d'une forêt de 300 ha près de la ville de Mons en Belgique. Quelques individus y avaient été plantés par des forestiers dans les années 1950-1970, et aujourd'hui, l'espèce a colonisé une partie significative de la forêt.

A. rufinerve se reproduit par graines, la production de fruits intervient lorsque le tronc atteint 10 cm de diamètre. Les graines peuvent être dispersées sur des distances de 250 m. L'arbre a tendance à ne pas s'établir dans les sols les plus secs et acides (pH < 4.0).

Les jeunes individus d'*A. rufinerve* forment des fourrés très denses où peu d'espèces de plantes herbacées sont capables de pousser. Les plantes indigènes comme *Convallaria majalis* (Convallariaceae), *Lonicera periclymenum* (Caprifoliaceae), *Luzula* spp. (Poaceae), *Pteridium aquilinum* (Dennstaedtiaceae) risquent d'être dominées par cet arbre, alors que *Rubus fruticosus* (Rosaceae) cohabite souvent avec lui, parfois à hautes densités.

Une éradication rapide de l'arbre en Belgique semble réalisable mais difficile, l'arbre ayant une forte capacité de repousse. Des expériences sur les meilleures pratiques de gestion sont en cours de développement.

Source : Rafalowicz T, Branquart E, Halford M (2009) *Acer rufinerve*, a new invasive tree in Belgium. 1 p
http://ias.biodiversity.be/ias/meetings/200905_science_facing_alien/poster_08_abstract.pdf

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques
envahissantes, nouveau signalement

Codes informatiques : ACRRU, BE

2009/124 Les plus importantes plantes exotiques envahissantes en Hongrie

Un livre décrivant les plantes exotiques envahissantes les plus importantes en Hongrie a été publié. Il fournit des informations détaillées sur la taxonomie, la morphologie, l'origine et la répartition, le cycle biologique, les habitats de prédilection, les interactions biotiques, l'importance économique et l'importance pour la préservation de la nature de 21 espèces, à savoir : *Ambrosia elatior* (Asteraceae), *Asclepias curassavica* (Asclepiadaceae), *Aster novi-belgii* (Asteraceae), *Acer negundo* (Aceraceae), *Ailanthus altissima* (Simaroubaceae - Liste OEPP des Plantes Exotiques Envahissantes), *Amorpha fruticosa* (Fabaceae - Liste OEPP des PEE), *Celtis australis* (Ulmaceae), *Cenchrus incertus* (Poaceae), *Echinocystis lobata* (Cucurbitaceae), *Elaeagnus angustifolia* (Elaeagnaceae), *Fallopia japonica*, *F. sachalinensis* et *F. x bohemica* (Polygonaceae - Liste OEPP des PEE), *Fraxinus pennsylvanica* (Oleaceae), *Impatiens glandulifera* (Balsaminaceae - Liste OEPP des PEE), *I. parviflora* (Balsaminaceae), *Phytolacca americana* et *P. esculenta* (Phytolaccaceae), *Prunus serotina* (Rosaceae - Liste OEPP des PEE), *Robinia pseudoacacia* (Fabaceae), *Solidago gigantea* et *S. canadensis* (Asteraceae - Liste OEPP des PEE), *Vitis* hybrides (Vitaceae) et *Xanthium strumarium* subsp. *italicum* (Asteraceae).

Source : Botta-Dukát Z & Balogh L (Editors) (2008) The most important invasive plants in Hungary. HAS Institute of Ecology and Botany, Vácrátót, HU. 255 pp.

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, publication.

Codes informatiques : ACRNE, AILAL, AMBEL, AMHFR, ASCCU, ASTNB, CCHPA, CELTAU, ECNLO, ELGAN, FRXPE, IPAGL, IPAPA, PHTAM, PHTES, POLCU, PRNSR, REYBO, REYSA, ROBPS, SOOCA, SOOGI, XANSI, HU

2009/125 *Stipa trichotoma*, *Stipa neesiana* et *Stipa tenuissima* dans la région OEPP : addition à la Liste d'Alerte de l'OEPP**Pourquoi**

Stipa trichotoma (= *Nassella trichotoma*), *Stipa neesiana* (= *Nassella neesiana*) et *Stipa tenuissima* (= *Nassella tenuissima*) (Poaceae - noms communs : serrated tussock, Chilean needle grass et Mexican feather grass, respectivement) sont des graminées pérennes. Les trois espèces ont été volontairement introduites à des fins ornementales dans la région OEPP, où leur répartition est encore limitée. Comme ces plantes ont montré un comportement envahissant sur différents continents et que leur répartition est limitée dans la région OEPP, elles peuvent être considérées comme des plantes envahissantes émergentes en Europe.

OùRépartition géographique de *Stipa trichotoma*

Région OEPP : France (dont Corse), Italie

Afrique : Afrique du Sud

Amérique du Nord : Etats-Unis (Illinois, Kentucky, North Carolina, South Carolina)

Amérique du Sud (indigène) : Argentine, Brésil, Uruguay

Océanie : Australie (New South Wales, Tasmania, Victoria), Nouvelle-Zélande

Note : *S. trichotoma* est réglementée dans tous les états australiens et figure parmi les 20 adventices considérées d'importance nationale. On estime qu'elle couvre plus d'1,1 million ha en Australie. Aux Etats-Unis, elle est considérée comme une adventice nuisible, particulièrement dans les états du sud. En Corse, l'espèce ne semble pas montrer un comportement envahissant jusqu'à présent.

Répartition géographique de *Stipa neesiana*

Région OEPP : Espagne, France (dont Corse)

Amérique du Nord : Etats-Unis (Alabama)

Amérique du Sud (indigène) : Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Equateur, Uruguay

Océanie : Australie (New South Wales, Queensland, South Australia, Tasmania, Victoria), Nouvelle-Zélande

Note : *S. neesiana* est réglementée dans tous les états australiens et figure parmi les 20 adventices considérées d'importance nationale. Bien qu'elle ait été introduite en 1934 en Australie, elle n'a été reconnue que récemment comme une adventice d'importance majeure.

Répartition géographique de *Stipa tenuissima*

Région OEPP : France (dont Corse), Italie

Afrique : Afrique du Sud

Amérique du Nord : Etats-Unis (California, New Mexico (indigène), Texas (indigène))

Amérique du Sud (indigène) : Argentine, Chili

Océanie : Australie (New South Wales, Victoria), Nouvelle-Zélande

Note : en Australie, *S. tenuissima* est réglementée dans le Queensland, New South Wales, Southern Australia, Victoria et Western Australia.

Morphologie

Ces trois *Stipa* spp. sont des graminées pérennes formant des touffes denses, leurs feuilles sont nombreuses, fines, étroitement enroulées sur elles-mêmes et rêches au toucher.

Stipa trichotoma

S. trichotoma a un système racinaire fibreux profond et peut vivre plus de 20 ans. Elle pousse jusqu'à 0,6 m de haut et ses feuilles sont fines, larges de 0,5 mm et glabres. La graine mesure 1,5-2 mm de long. L'espèce est identifiable par les bases des feuilles qui sont plus serrées que les autres *Stipa* spp., fines et blanchâtres (jamais violet ou bleu vert).

Stipa neesiana

S. neesiana peut pousser jusqu'à 1 m de haut et ses feuilles mesurent 1-5 mm de large. Les inflorescences ont une coloration violacée distinctive. En plus des inflorescences normales, *S. neesiana* produit des inflorescences cachées au noeud et à la base des hampes florales. La graine mesure 8-10 mm de long et est très pointue.

Stipa tenuissima

S. tenuissima pousse jusqu'à 0,7 m de haut. Les feuilles sont fines et mesurent 0,5 mm de large. La moitié inférieure des glumes est violacée. La graine mesure 2-3 mm de long.

Contrairement à *S. trichotoma*, les graines matures de *S. tenuissima* ne sont pas toujours disséminées, et la hampe florale ne se casse pas systématiquement à maturité au noeud de la hampe.

Biologie et écologie

Les trois espèces sont adaptées à une grande variété de climats et de types de sol. Elles sont tolérantes à la sécheresse, au feu et au pâturage, mais sont limitées par la salinité et les sols saturés d'eau. *S. tenuissima* préfère un climat sec tempéré avec une pluviométrie annuelle moyenne allant de 300 à 800 mm. *S. neesiana* pousse dans les régions tempérées avec une pluviométrie annuelle supérieure à 500 mm. *S. trichotoma* semble avoir des exigences plus strictes, les fortes températures estivales limitant sa répartition. *S. trichotoma* ne survit pas au labour répété.

Les individus matures de *S. trichotoma* peuvent produire plus de 140 000 graines par plante et par an, qui peuvent être dispersées par le vent sur de longues distances (jusqu'à 20 km). *S. neesiana* peut produire plus de 20 000 graines. Les plantules sont généralement dominées par les autres plantes, mais deviennent concurrentielles en conditions de sécheresse ou de sur-pâturage lorsque les espèces des pâtures les plus appétantes ont déjà été consommées par le bétail.

Dans l'état de Victoria en Australie, la zone couverte par *S. trichotoma* a été multipliée par 4 en 20 ans.

Dans quels habitats

Selon la nomenclature Corine Land Cover, les trois espèces sont signalées dans les habitats suivants : terres agricoles, pâtures, prairies naturelles, réseaux de routes et chemin de fer et terrain associé, autres surfaces artificielles (friches).

S. neesiana et *S. tenuissima* envahissent également les berges des eaux continentales (berges de rivières, bords de canaux, lits de rivière asséchés) et les forêts.

Filières

Les trois *Stipa* spp. sont utilisées comme plantes ornementales. Les graines sont disséminées naturellement par le vent ou l'eau, elles adhèrent aux vêtements et au bétail et peuvent être dispersées par les machines agricoles ou comme contaminants des semences et du fourrage.

Impacts

Les *Stipa* spp. sont des plantes vigoureuses qui déplacent les espèces appétantes des pâtures, ce qui réduit la productivité de la pâture. Les *Stipa* spp. ont une forte teneur en fibres et une faible valeur nutritive et forment des boules inassimilables dans l'estomac du bétail, ce qui conduit à des pertes significatives dans le bétail. Les graines pointues peuvent provoquer des blessures au bétail, cécité comprise. Comme les graines contaminent la laine, elles peuvent réduire sa valeur.

Il est estimé que *S. trichotoma* coûte à l'agriculture du New South Wales plus de 40 millions AUD par an. De plus, en Australie, le coût annuel moyen de lutte contre *S. neesiana* est estimé entre 60 et 120 AUD par ha, selon l'intensité de l'infestation.

Ces espèces provoquent également des dégâts environnementaux dans les prairies naturelles, dans le New South Wales, des essais dans des zones fortement infestées par *Stipa* spp. peuvent aussi déplacer les graminées indigènes dans les zones côtières et ouvertes, et créer un risque d'incendie dans les zones urbaines.

Il semble que *S. tenuissima* soit plus envahissante que *S. trichotoma* en raison de sa faculté d'adaptation à une grande variété de climats. Si on la laisse se disséminer, le coût économique pour l'Australie sur les 60 prochaines années est estimé à 39 millions AUD par an.

Lutte

La prévention est la méthode la plus économique et la plus efficace. Ceci implique d'éviter d'acheter du foin, de la nourriture pour le bétail ou du bétail provenant des zones contaminées. Le bétail doit être placé dans un enclos durant 7-10 jours avant d'être déplacé. Il est aussi très important de maintenir l'équipement et les machines exempts d'adventices.

Tous les programmes de lutte doivent avoir pour objectif de réduire le nombre de graines produites. Les mesures de gestion comprennent l'arrachage des petites infestations avant qu'elles ne fleurissent et montent en graines et leur destruction par le feu. Les infestations plus importantes peuvent être traitées annuellement avec un herbicide approprié avant que les plantes ne fleurissent et ne montent en graines. Sur les terres agricoles, les techniques culturales comme le labour peuvent réduire le stock semencier. Toutefois, le labour ou le traitement herbicide seul se solde généralement par une réinfestation de *Stipa* spp. à partir des semences présentes dans le sol. C'est pourquoi une stratégie de gestion intégrée devrait être privilégiée.

Une vérification et un traitement en continu sont nécessaires durant 5 à 10 ans pour lutter contre les jeunes plantules qui germent à partir du stock semencier dans le sol. Les zones traitées devraient être replantées avec des espèces propices.

Etant donné le comportement envahissant de ces espèces en Australie, il est considéré que les pâtures, prairies naturelles et berges de rivières des pays tempérés et méditerranéens de l'OEPP pourraient être menacées.

Source : United States Department of Agriculture Website
<http://www.usda.gov/wps/portal/usdahome>

Delivering Alien Invasive Species Inventories for Europe
<http://www.europe-aliens.org/speciesSearch.do>

Stipa trichotoma

Australian Government (2009) Serrated tussock (*Stipa trichotoma*) weed management guide. 6 p.

<http://www.weeds.gov.au/publications/guidelines/wons/pubs/n-trichotoma.pdf>

Global Invasive Species Database (2009) *Nassella neesiana*.

<http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?fr=1&si=458&sts=>

Système d'Information et de Localisation des Espèces Natives et Envahissantes (SILENE) <http://silene.cbnmed.fr/index.php?cont=accueil>

Stipa neesiana

Australian Government (2009) Chilean needle grass (*Nassella neesiana*) weed management guide

<http://www.weeds.gov.au/publications/guidelines/wons/n-neesiana.html>

Tela Botanica (2009) Carte des départements avec *Nassella neesiana*

[http://www.tela-](http://www.tela-botanica.org/page:chorologie_taxons?format=html&module=chorologie&action=carte_presence&pr=25&nt=7014)

[botanica.org/page:chorologie_taxons?format=html&module=chorologie&action=carte_presence&pr=25&nt=7014](http://www.tela-botanica.org/page:chorologie_taxons?format=html&module=chorologie&action=carte_presence&pr=25&nt=7014)

Stipa tenuissima

Barker J, Randall R & Grive T (2006) Weeds of the future ? Threats to Australia's

grazing industry by garden plants. Meat & Livestock Australia Limited. North Sydney, NSW. 120 p.

<http://www.mla.com.au/NR/rdonlyres/075176BC-1E50-4D6D-BD9A-C3EE0091F132/0/WEEDSofSIGNIFNBP35720060720FinalReport.pdf>

Csurshes S (2008) Pest plant risk assessment - Mexican feather grass *Nassella tenuissima*. The State of Queensland, Department of Primary Industries and Fisheries. 8 p.

http://www.dpi.qld.gov.au/documents/Biosecurity_EnvironmentalPests/IPA-Mexican-Feather-Grass-Risk-Assessment.pdf

Global Invasive Species Database (2009) *Nassella tenuissima*.

<http://www.issg.org/database/species/ecology.asp?fr=1&si=463&sts=>

Pacific Island Ecosystems at Risk (PIER) (2009) *Nassella neesiana*

http://www.hear.org/Pier/species/nassella_tenuissima.htm

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, liste d'alerte

Codes informatiques : STDNE, STD TN, STDTR

2009/126 Résultats de l'Atelier OEPP/CoE sur le Code de conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes, Ski (NO), 2009-06-04/05

L'atelier OEPP/Conseil de l'Europe sur le Code de conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes s'est tenu à Ski (NO) les 2009-06-04/05 et a rassemblé 40 participants de 19 pays.

L'OEPP et le Conseil de l'Europe ont conjointement élaboré un Code de conduite sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes pour les pays européens et méditerranéens, à paraître en 2009. En Europe, on estime que 80 % des plantes exotiques envahissantes sont volontairement introduites à des fins ornementales, et le commerce international augmente chaque année. La question de cette filière majeure doit être traitée de toute urgence pour empêcher l'introduction et la dissémination des plantes exotiques envahissantes, peu de législation ou de programmes de gestion étant en vigueur actuellement. Des mesures volontaires pour résoudre le problème et sensibiliser le secteur horticole et l'opinion publique sont donc considérées comme une priorité.

Ce Code de conduite fournit des informations essentielles aux gouvernements et aux secteurs de l'horticulture et du paysage sur la réglementation concernant les plantes exotiques envahissantes, l'élimination des déchets végétaux, l'étiquetage des végétaux, les plantes de substitution à proposer, la publicité, etc.

Cet atelier a été l'occasion d'entendre l'opinion des professionnels sur cette initiative à travers l'Association internationale des producteurs horticoles (AIPH), ainsi que l'avis des ONPV. Des leçons ont été tirées de la mise en œuvre de ce type de Code de conduite en Amérique du Nord. Les initiatives prises dans la région européenne et méditerranéenne ont également été présentées (par ex. en Belgique, Espagne, France, Italie, Royaume-Uni, Suède). Du temps a été consacré aux échanges et conseils, repris dans une recommandation sur l'élaboration et la mise en œuvre des Codes de conduite nationaux sur l'horticulture et les plantes exotiques envahissantes destinée aux Gouvernements et ONPV, au secteur horticole et aux organisations internationales.

Cette recommandation, le programme de l'atelier, les présentations et la liste des participants sont disponibles sur le site Internet de l'OEPP.

Source : Site Internet de l'OEPP : www.eppo.org

Mots clés supplémentaires : plantes exotiques envahissantes, code de conduite

2009/127 2^{ème} conférence internationale EWRS sur la gestion novatrice et durable des adventices dans les agro-écosystèmes arides et semi-arides, Santorini (GR), 2009-09-7/10

La Société européenne de recherche sur les adventices (EWRS) organise la 2^{ème} conférence internationale sur la gestion novatrice et durable des adventices dans les agro-écosystèmes arides et semi-arides, à Santorini (GR), les 2009-09-07/10.

L'objectif de la conférence est de créer un forum pour les malherbologues impliqués dans la recherche sur la biologie, la répartition et la gestion des adventices en agriculture aride et semi-aride. Les thèmes suivants seront couverts durant le symposium :

- biologie des adventices, écologie et modélisation
- adventices envahissantes : biologie, lutte et réglementations de quarantaine
- gestion intégrée des adventices dans les systèmes agricoles arides et semi-arides : cultures de sols secs et cultures irriguées
- pratiques culturales, physiques et biologiques de lutte contre les adventices
- adventices parasites
- adventices et cultures résistantes aux herbicides
- comportement des herbicides dans le sol, bio-remédiation et alternatives au bromure de méthyle
- biotechnologie et biologie moléculaire en malherbologie
- méthodes d'application et formulations.

Source : Site Internet de la Société européenne de recherche sur les adventices (European Weed Research Society) : <http://www.ewrs.org/arid/default.asp>

Mots clés supplémentaires : conférence internationale, plantes exotiques envahissantes